

Communiqué de presse

Mardi 20 juin 2017

« LA FORMATION DIGITALE AU SERVICE DE L'EMPLOYABILITE ET DE LA COMPETITIVITE »

Lancement du projet porté par OPCALIA et la FFP et soutenu par le Programme d'Investissements d'Avenir.



Le projet « La formation digitale au service de l'employabilité et de la compétitivité » porté par la FFP et OPCALIA est lauréat du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) piloté par le Commissariat Général à l'Investissement. Les partenaires portent l'ambition d'accélérer la transformation digitale de la formation professionnelle. Le consortium s'est réuni en mai pour lancer le démarrage opérationnel de ce projet d'ampleur nationale d'une durée totale de cinq ans.

Comme le soulignait Bruno METTLING dans son rapport consacré à la transformation numérique remis en septembre 2015 à la Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, la formation professionnelle est le levier principal de la transformation digitale des entreprises et de l'ensemble des secteurs de l'économie de notre pays. La formation est donc à la fois un enjeu majeur de compétitivité pour notre économie mais aussi d'employabilité pour tous les actifs.

Face à ce défi national, OPCALIA et la FFP ont décidé de lancer un vaste projet dont l'enveloppe globale s'élève à 9 millions d'euros, financé à 50% par le PIA. Plusieurs actions complémentaires seront déployées :

- le diagnostic et l'accompagnement des entreprises à digitaliser leurs formations ;
- l'accompagnement à la digitalisation des entreprises du secteur de la formation professionnelle ;
- la valorisation des compétences digitales des formateurs par la création d'un certificat ;
- la digitalisation de parcours de formation en alternance et l'accompagnement des CFA à la digitalisation.

Pour assurer un ancrage de ce projet dans la réalité économique, les partenaires s'appuient sur un consortium intégrant cinq entreprises de formation adhérentes de la FFP (AFTRAL, APAVE, Linguaphone, Man'agir, IBEP) et une PME du territoire Breton (Retis). Ce projet, à dimension nationale, s'appuiera ainsi sur le territoire breton, terrain d'expérimentation de la majeure partie de ses actions. Enfin, le suivi des actions déployées sera organisé de façon à permettre une diffusion des enseignements de ces expérimentations à l'ensemble des entreprises, organismes de formation et CFA du territoire national.

[RETROUVEZ LE DOSSIER DE PRESSE](#) du projet pour en savoir plus sur son ambition.

Pour Jean WEMAËRE, Président de la FFP, « *Les entreprises du secteur de la formation professionnelle sont en pleine transformation digitale. Grâce à ce projet d'une ampleur sans précédent, nous allons accélérer cette transformation afin que la formation soit elle-même encore davantage le levier de la digitalisation des autres secteurs de l'économie. L'enjeu est majeur tant en termes de compétitivité que d'employabilité.* »

Pour Yves HINNEKINT, Directeur général Opcalia, « *Il y a quelque chose d'impérieux dans la transformation numérique ; ce qui nous invite tous à cultiver notre adaptabilité. Notre contribution en tant qu'Opca est d'accompagner les entreprises à changer. Il faut rapidement renouveler les pratiques dans la formation professionnelle et l'alternance pour qu'elles soient le moteur de ce changement dans la société.* »

Contact Presse Opcalia : Jean-Paul Amary - 01 43 61 23 38 /06 07 30 73 79–
jpa@amary.com

Opcalia est un organisme paritaire – représentativité patronale et salariale – agréé par l'Etat. OPCA de branches et interprofessionnel, il collecte les cotisations annuelles des entreprises au titre de la formation professionnelle continue & de l'apprentissage* et finance la formation à travers différents dispositifs : Plan de formation, Période et Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage, Compte personnel de formation (CPF), Bilan de compétences, Validation des acquis de l'expérience (VAE).

Présent sur l'ensemble du territoire national, y compris les 5 DOM, Opcalia déploie une offre de services de proximité en direction des entreprises : diagnostics RH / compétences ; conseil et mise en œuvre des projets de formation ; accompagnement au recrutement via les contrats en alternance ; simplification administrative et financière ; recherche de cofinancements publics ; veille et service d'information juridique sur l'emploi et la formation.

Opcalia agit en intermédiation avec les acteurs de la formation – dont l'Etat, les régions notamment – afin que tout un chacun puisse accéder à la formation, notamment les personnes éloignées de l'emploi tels que les jeunes et demandeurs d'emploi.

En savoir plus : www.opcalia.com

* Depuis le 1er janvier 2016, Opcalia est habilité à collecter la taxe d'apprentissage. Cette mission est assurée par son délégataire, Octalia.



Contact Presse FFP : Naïs LAURANDEL - 01 44 30 48 93 - nlaurandel@ffp.org

La FFP (Fédération de la Formation Professionnelle), organisation professionnelle créée en 1991, fédère et représente près de 600 entreprises privées de formation et leurs 2000 établissements. Depuis vingt ans au service de la représentation et de la promotion de l'offre privée de formation – qui couvre près des ¾ des besoins du marché-, la FFP place, au cœur de son action, le développement du professionnalisme de ses adhérents. Acteur majeur du secteur (avec un chiffre d'affaires cumulé de près de 2 milliards d'euros par an), elle agit au plus près des réseaux de décideurs et participe à la détermination des grandes orientations de la formation professionnelle. www.ffp.org

A propos du Programme d'Investissements d'Avenir :

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le commissariat général à l'Investissement, a été mis en place par l'Etat pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire. Six priorités nationales ont ainsi été identifiées afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois :

- l'enseignement supérieur, la recherche et la formation,
- la valorisation de la recherche et le transfert au monde économique,
- le développement durable,
- l'industrie et les PME,
- l'économie numérique,
- la santé et les biotechnologies.

Le groupe Caisse des Dépôts est le premier opérateur PIA de l'Etat avec la gestion de plus de 23 milliards d'euros, notamment de l'Action « Partenariat pour la Formation Professionnelle et l'Emploi » dont l'appel à projets est désormais clos.

Pour en savoir plus :

www.caissedesdepots.fr/activites/investissements-davenir

<http://investissement-avenir.gouvernement.fr/>



A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale.

<http://www.caissedesdepots.fr>

Contact presse

Groupe Caisse des Dépôts – Service presse : +33 1 58 50 40 00

56 rue de Lille 75007 Paris

@CaissedesDepots